



## COMITE SYNDICAL DU 23 MARS 2021 à Saint-Hilaire-Petitville (commune de Carentan-les-Marais)

Secrétaire de séance : Pierre AUBRIL

### DÉLIBÉRATION

**CS 2021/50 Finances locales – Décisions budgétaires – Priorité 3 – Renforcer l'économie de proximité et les filières courtes - Accompagner les porteurs de projets et promouvoir les produits locaux**

Le Comité Syndical du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin s'est réuni le 23 mars 2021 (en présentiel) à Saint-Hilaire-Petitville (commune de Carentan-les-Marais), sous la présidence de Jean MORIN.

L'invitation, l'ordre du jour et les documents annexes à la convocation ont été transmis par mail via un lien de téléchargement le 17 mars 2021 conformément à l'article 9 de la loi n° 2019-1461 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique du 27 décembre 2019.

#### ÉTAIENT PRÉSENTS

##### *avec voix délibérative*

##### Pour la Région

Claudie LAUNOY, Pascal MARIE (*pouvoir de Hubert LEFEVRE*),

##### Pour les conseillers départementaux

Gabriel DAUBE (*pouvoir de Christèle Castelein*), Patricia GADY-DUQUESNE, Nicole GODARD, Maryse LE GOFF, Françoise

LEROSSIGNOL, Jean MORIN, Patrick THOMINES

##### Pour les Communautés de Communes

Mireille DUFOUR (CC Isigny Omaha Intercom), Aurélie GIGAN (CC Coutances mer et Bocage), Jean-Pierre GUEGAN (Communauté d'Agglomération Saint-Lô), Anne HEBERT (CC Côte Ouest Centre Manche), Catherine KERVADEC (CC de la Baie du Cotentin – *pouvoir de Jean-Claude COLOMBEL*), Jean-René LECHATREUX (Communauté d'Agglomération du Cotentin)

##### Pour les communes

Pierre AUBRIL (Sainte-Mère-Eglise), Samuel HARDY (La Meauffe), Marie-Agnès HEROUT (Carentan-les-Marais – *pouvoir de Jean-Claude HAIZE*), Laurent HUET (Saint-Sauveur-Villages), Yves HUET (Gonfreville – *pouvoir de Valérie TORTEL*), Bertrand LECONTE (Sainte-Marie-du-Mont), Joël LERECULEY (Gaignes-Mesnil Angot), Sylvain LEREDDE (Rampan), Jocelyne LEVASSEUR (Fresville – *pouvoir de Jean-Marc JOLY*), Aurélien MARION (Apperville), Michel MAUDUIT (Isigny-sur-Mer – *pouvoir de Jean-Michel GREEN*), Marinette MIGAULT (Rauville-la-Place), Christopher MOREAU (Saint-Germain-du-Pert), Yann MOUCHEL (Varenguebec), Françoise PHILIPPE (Catteville), Jean-Marie POULAIN (Montsenelle), Gérard TAPIN (Marchésieux), Gérard VOIDYE (Carentan-les-Marais)

#### ÉTAIENT EXCUSÉS

##### Pour la Région

Caroline AMIEL, Jean-Manuel COUSIN, Hubert DEJEAN DE LA BATIE, Hubert LEFEVRE, Florence MAZIER, Robert RETOUT, Nathalie THIERRY, Didier VERGY

##### Pour les conseils départementaux

Christèle CASTELEIN, Jacques COQUELIN, Marc LEFEVRE

##### Pour les Communautés de Communes

Jean-Claude COLOMBEL (CC de la Baie du Cotentin), Thierry LAISNEY (CC Côte Ouest Centre Manche)

##### Pour les communes

Simone EURAS (Neufmesnil), Christophe FOSSEY (Doville), Jean-Michel GREEN (Isigny-sur-Mer), Jean-Claude HAIZE (Carentan-les-Marais), Dominique JEANNE (Néhou), Jean-Marc JOLY (Hémevez), Jean-Pierre LHONNEUR (Carentan-les-Marais), Stéphanie MAUBE (Lessay), Olivier MADELAINE (Grandcamp-Maisy), Florent SILIERES (Terre-et-Marais), Valérie TORTEL (Gorges), Céline VAQUEZ (Le Désert),



## MARAI DU COTENTIN ET DU BESSIN UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

### Pour les membres associés

#### ÉTAIENT PRÉSENTS

Mathieu **LEBLOND** (Trésorerie de Saint-Lô - Représentant de l'administration fiscale), Marie **COUELLIER** (Région Normandie - en visioconférence)

#### ÉTAIENT EXCUSÉS

Isabelle **MARIE-HUET** (DREAL de Normandie), Marc **LECOUSTEY** (Chambre d'Agriculture de la Manche), Emmanuel **FAUCHET** (CAUE de la Manche), Françoise **PLOUVIEZ-DIAZ** (Sous-Préfecture de Coutances), Eric **DUJARDIN** (Conseil départemental de la Manche), Valérie **BALAGUER** (Conseil départemental de la Manche)

### Équipe administrative et technique du Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin

Audrey **LECOEUR** (en visioconférence), Agnès **ORANGE**, Vanessa **LEPASQUIER**, Gaïd **LEPINEAU**, Joëlle **RIMBERT**, Guillaume **HEDOUIN** (en visioconférence), Jean-Baptiste **WETTON**, Laurent **ALBORINO**, Denis **LETAN**

Nombre de votants : 33 membres en présentiel + 7 pouvoirs

Soit un quorum de 40 membres sur 58

-----

### CS 2021/50 Finances locales – Décisions budgétaires – Priorité 3 – Renforcer l'économie de proximité et les filières courtes - Accompagner les porteurs de projets et promouvoir les produits locaux

Code budgétaire PAP : P3303\_ECO\_PROJETS

Dépenses		Recettes	
6228	3 800,00 €	7472 RÉGION	1 770,00 €
6231	580,00 €	7477 FEADER	3 014,00 €
6237	1 600,00 €	BUDGET GÉNÉRAL	1 196,00 €
<b>Montant prévisionnel de l'opération</b>			<b>5 980,00 €</b>

Une dépense de 6 213,53 € en ingénierie et frais de structure sera engagée sur ce programme et un co-financement à hauteur de 80 % provenant des crédits Feader/Région sera perçue et affectée au budget général

Dans le cadre de l'Appel à Projets de la Région et du Feader " Création, Développement et Promotion des Circuits Courts et des Marchés Locaux", le Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin (PNRMCB) et la Communauté de communes Côte Ouest Centre Manche (COCM) ont déposé conjointement une candidature, acceptée en juillet 2020. L'achèvement du projet, avec les dépenses acquittées, est prévu au 31 mai 2022.

#### Objectifs :

- développer la diffusion des produits locaux dans les points de vente des centre-bourgs,
- faire connaître les producteurs auprès d'un large public
- promouvoir les produits locaux par la création de menus.

#### Un programme en trois volets :

- Développer et dynamiser le maillage de points de vente des produits locaux (portage PNR) : rencontre avec une quinzaine de commerçants/revendeurs afin de constituer un réseau et d'identifier des besoins communs (connaissance des producteurs, logistique d'approvisionnement, identité visuelle aux points de vente...) / *territoire concerné : COCM*

Accusé de réception en préfecture  
050-255002552-20210323-DELIB\_CS2021\_50-DE  
Date de télétransmission : 15/04/2021  
Date de réception préfecture : 15/04/2021



## MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

- Faire connaître et valoriser les producteurs par la création de portraits (portage COCM) : rencontre avec les producteurs , réalisation de panneaux d'exposition et d'un catalogue / *territoire concerné : la COCM*
- Promouvoir des menus de produits locaux aux couleurs du territoire (portage PNR) : créer 6 menus avec un chef cuisinier, éditer des cartes de menus avec des argumentaires, animer des ateliers cuisine avec les habitants et les lycéens / *territoire concerné : le PNR*

Les prestations :

- réalisation des menus et animations dans les lycées : 2 200 €
- animations dans les lycées sur le gaspillage alimentaire : 1 600 €
- PAO et impression des menus : 1 600 €
- insertions publicitaires : 580 €

Pour information le budget prévisionnel global, en partenariat avec la Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche s'établit comme suit :

	Frais de personnel	de prestations	Coût indirects	Montant total	Montant de la subvention
PNR	5 403,07 €	5 980,00 €	810 ,46 €	12 193,53 €	9 754,80 €
COCM	3 282,91 €	2 492,16 €	492,44 €	6 267,51 €	5 014,00 €

**Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :**

- **DONNE** son accord sur ce dossier
- **AUTORISE** le Président à signer les documents y afférents.

**ADOPTÉ à l'unanimité.**

**Pour extrait certifié conforme  
Transmis en préfecture le 15 avril 2021  
Jean MORIN  
Président du Parc naturel régional  
des marais du Cotentin et du Bessin**

PARC NATUREL RÉGIONAL DES MARAIS  
DU COTENTIN ET DU BESSIN  
3 Village Ponts d'Ouve - 5137  
Saint-Côme-du-Mont  
60550 CARENTAN-LES-MARAIS  
Tél. 02 33 71 61 90 - info@parc-cotentin-bessin.fr